

Formation courte qualifiante :

Acculturation à l'intelligence artificielle et formation sur mesure pour répondre à vos besoins au sein de votre cabinet d'avocats

Objectifs de la formation

Le développement des outils d'intelligence artificielle (IA), et en particulier de l'IA générative, modifie en profondeur les pratiques professionnelles, y compris pour le personnel au sein des cabinets d'avocats. Afin que les personnels puissent appréhender ces évolutions de manière informée, critique et opérationnelle, il est proposé la mise en place d'un dispositif de formation en deux phases :

- **Phase 1** : phase d'acculturation générale, sous forme de sessions d'une à deux heures, dispensée par groupes d'environ vingt personnes ;
- **Phase 2** : phase d'approfondissement ciblée, co-construite avec chaque service intéressé, aboutissant à une formation d'une demi-journée à une journée et présentant des solutions concrètes et souveraines répondant aux besoins identifiés et respectant les réglementations nationales et européennes.

Prérequis et modalités d'admission

Aucun prérequis. La formation est adaptée à vos besoins

Programme Phase 1

L'ensemble des personnels intéressés est réparti en groupes d'environ vingt personnes. Chaque groupe suit une session d'acculturation animée par un formateur spécialiste désigné à cet effet. Les sessions sont identiques d'un groupe à l'autre. Un support de présentation commun, une fiche de synthèse et une liste de ressources documentaires sont remis aux participants.

Contenu de la session (environ 2 heures) :

- définition de l'intelligence artificielle et de ses grandes familles d'applications ;
- définition et spécificités de l'IA générative (génération de texte, d'images, de code, de sons) ;
- principes de fonctionnement : apprentissage automatique, modèles de langage, entraînement sur corpus de données, modèles à base de connaissances ;
- limites, biais et risques associés (hallucinations, confidentialité des données, propriété intellectuelle, cadre légal) ;
- exemples concrets d'usage dans les activités administratives et de support (rédaction de courriers, synthèse de documents, traduction, assistance à la prise de notes, préparation de tableaux de bord, aide au suivi des patients) ;
- temps d'échange avec les participants afin de recueillir leurs questions et leurs premières attentes.

À l'issue de chaque session, un court questionnaire anonyme est remis aux participants afin d'évaluer la compréhension et de recueillir les besoins exprimés. Ces éléments pourront alimenter la phase 2.

Acquis d'apprentissage de la phase 1 — À l'issue de la session, les participants seront capables de :

- définir l'intelligence artificielle et l'IA générative et de distinguer ces notions entre elles ;
- décrire, dans les grandes lignes, le fonctionnement des modèles de langage et les principes de leur entraînement ;
- identifier les potentialités et les limites des outils d'IA générative, y compris leurs biais et leurs risques ;
- citer des exemples concrets d'usage professionnel applicables à leurs activités quotidiennes ;
- adopter une posture critique et conforme au cadre légal vis-à-vis de ces outils ;
- exprimer leurs besoins propres afin d'alimenter la construction de la phase 2.

→ **Contacts**

Public

Avocat, chef de service, cadre, personnel administratif ou technique

Responsable de la formation

Prof. Dr. Stéphane Galland, professeur des universités au laboratoire CIAD

Autres intervenants

Dr. Fatima Benkirane, Maître de conférences, Dr. Abderrazak Chahi, Maître de conférences, Dr. Mohamed Kas, Maître de conférences, Dr. Alexandre Lombard, Maître de conférences

Durée de la formation

2 à 3 jours selon les besoins exprimés

Lieu

En présentiel en entreprise ou sur le site de l'UTBM Belfort

Tarif et calendrier

Contacter :

formation.continue@utbm.fr

Phase Intermédiaire

À l'issue de la phase 1, un **travail d'immersion sur environ une demi-journée est mené par un formateur désigné auprès de chaque service de l'établissement** qui est intéressé par cette démarche. Ce recueil se matérialise par :

- des entretiens avec les responsables de service ou son représentant ;
- des échanges sur les processus de travail courants ;
- le recueil des besoins transverses (rédaction, synthèse, organisation, traitement de données) et des besoins spécifiques à chaque service ;
- la consolidation des besoins dans un référentiel priorisé.

Ce diagnostic constitue le socle sur lequel la formation de la phase 2 est construite. Cette analyse prendra la forme d'une ou plusieurs réunions d'échanges selon la quantité et la complexité des besoins exprimés.

Programme Phase 2

La seconde phase consiste en une formation d'une demi-journée ou d'une journée, organisée par service ou par groupe de services partageant des besoins similaires. Elle présente des solutions concrètes, démontrées en situation réaliste, répondant aux besoins identifiés lors du diagnostic. Ces solutions respecteront les contraintes de souveraineté et de respect de la réglementation nationale et européenne sur l'IA et les données. Elle comprend des ateliers pratiques sur ordinateur au cours desquels les personnels expérimentent les outils sur leurs propres cas d'usage, encadrés par le formateur.

Le contenu de la session sera co-construit durant la phase intermédiaire.

Séquence	Durée indicative sur la base d'une formation ½ journée	Contenu
Accueil et rappel des acquis de la phase 1	15 min	Synthèse des messages clés et présentation des objectifs de la demi-journée.
Présentation des besoins identifiés du service	30 min	Restitution du diagnostic réalisé auprès du service : besoins prioritaires et cas d'usage retenus.
Présentation de solutions concrètes	60 min	Démonstration d'outils et de méthodes répondant aux besoins identifiés (rédaction assistée, synthèse de documents, traitement de données, automatisation de tâches répétitives, etc.).
Ateliers pratiques sur cas réels	90 min	Expérimentation encadrée par les personnels sur leurs propres cas d'usage ; rédaction de prompts adaptés ; mise en œuvre d'agents ; vérification et correction des sorties.
Bonnes pratiques et cadre d'usage	30 min	Confidentialité, données sensibles, validation humaine, droit d'auteur et obligations institutionnelles.

Acquis d'apprentissage de la phase 2 — À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- relier les besoins propres de leur service aux solutions d'assistance par IA présentées ;
- utiliser au moins un outil d'IA générative sur un cas d'usage réel de leur activité, en formulant des instructions (prompts) adaptées ;
- vérifier, corriger et valider les productions générées par l'outil ;
- appliquer les bonnes pratiques de confidentialité, de sécurité et de conformité au cadre légal en vigueur ;
- contribuer à la feuille de route de déploiement de leur service et identifier le rôle de référent si applicable.

Outils pédagogiques

Présentation diaporama, photocopié, ordinateurs, modèles d'IA accessibles, gratuits et souverains.

Enseignement adapté en fonction de la demande

Particularités, spécificités, contraintes techniques, EPI...

Durant la phase 2, les apprenants devront utiliser un ordinateur. Celui-ci devra être fourni par l'entreprise si la formation se déroule dans ses locaux, ou par l'UTBM si la formation se déroule à l'Université.

Contrôle des connaissances et délivrance d'une attestation

Questionnaires de satisfaction et d'évaluation des acquis remis à l'issue de chaque session ;

Délivrance d'une attestation en fin de formation.

→ Prise en compte de situations de handicap

Futur stagiaire en situation de handicap : informez-nous, afin que nous puissions vous mettre en relation avec notre [référént handicap](#)

→ Prise en compte des aspects Développement durable et responsabilité sociétale

La formation prend en compte le Développement durable et la responsabilité sociétale